

# VERSOIX REGION



BELLEVUE COLLEX-BOSSY CELIGNY



GENTHOD PREGNY-CHAMBESY MIES



FEVRIER 2010

Abonnement de soutien  
25 Frs CCP 12 - 16757 - 3



Vous lisez notre journal et vous souhaitez qu'il poursuive sa route. Alors n'oubliez pas de verser votre cotisation

(25 francs ou ... plus) au  
CCP 12-16757-3

M  
E  
R  
C  
I



Colombières 6	CM 11	Cinéma 8	Récup 1	Economie 12
Artifex 5	Mairie 7-9	EQ 8	Biblio 14	Patrimoine 14
Aînés 16	Partis 10	Caves 9-15	Collex 4	Sports 13

# 195

## AGENDA

### FÉVRIER 2010

Vous trouverez tous les détails de l'agenda sur les pages centrales du journal et sur le site [VERSOIX.CH](http://VERSOIX.CH)

#### Jeudi 4 février

Bibliothèque : Atelier d'écriture  
Les Caves : Artemus (folk)

#### Vendredi 5 février

CinéVersoix : Le retour  
Les Caves : LRM (rock)

#### Dimanche 7 février

Temple : Concert d'orgue

#### Lundi 8 février

Bibliothèque : Conférence-diaporama  
Maison du Charron : Conseil Municipal

#### Mardi 9 février

Muséum d'Histoire naturelle à 20h  
Les Chauves souris à Genève  
(film et présentation de matériel de détection)  
Cyril Schönbaechler  
Entrée libre

#### Jeudi 11 février

Bibliothèque : Atelier d'écriture  
Les Caves : Jam Session (impro musicale)

#### Vendredi 12 février

CinéVersoix : Le petit fugitif  
CinéVersoix : Bazar  
Les Caves : Van Essche Quartet (jazz-pop)

#### Samedi 13 février

CinéVersoix : Whatever Works

#### Dimanche 14 février

CinéVersoix : Bancs publics  
Les Caves : Quintette à vents et piano (clas.)

#### Mercredi 17 février

Bibliothèque : Atelier philosophique

#### Jeudi 18 février

Bibliothèque : Atelier d'écriture  
Les Caves : Denis Croissonnier 4tet (jazz)

#### Vendredi 19 février

Les Caves : Laomé (soul-hip hop)

#### Jeudi 25 février

Les Caves : Strange Trick (soul-blues)

#### Vendredi 26 février

Espace Patrimoine : Expo casse-noix

## C'est la fête aux Colombières Spectacle des 9e



## La gestion des déchets à Versoix



Depuis le début de cette année, le camion qui englutit nos poubelles a réduit son nombre de tournées hebdomadaires qui est passé de trois à deux. Ce changement, décidé par les autorités communales, mérite que l'on se penche de plus près sur nos ordures, mais sans fermer les yeux sur les différents enjeux, quitte à se boucher le nez. Alors que notre commune est dotée de dix points de récupération dispersés à travers ses différents quartiers, le compost de cuisine n'est toujours pas récupérable et seule la moitié de ces centres de tri accueille le fer blanc et l'aluminium. Versoix-Région fait le point.

Il incombe aux communes d'assurer la collecte et le transport des déchets ménagers. Ainsi, Versoix a fait le choix de ne lever que deux fois par semaine les ordures que produisent ses habitants, à l'instar de plus grandes cités telles Carouge ou Onex. Cette mesure, qui s'inscrit d'abord dans une réflexion d'économie budgétaire, profite également à l'écologie en réduisant les transports en camion de plus de 100 kilomètres par semaine, ce qui représente 70 kilogrammes de CO2 en moins tous les sept jours. Si la commune avait décidé au départ de remplacer la troisième tournée par un ramassage de papier au porte-à-porte, elle n'a toutefois pas encore pu mettre en place cette nouvelle tournée pour des raisons économiques; notre ville a en effet prévu de se serrer la ceinture

ces deux prochaines années, notamment suite à la baisse d'impôts plébiscitée par le peuple le 27 septembre dernier. Mais une réduction budgétaire peut se révéler un mal pour un bien, dans la mesure où elle remet en question les dépenses usuelles.

Ainsi, il semblerait que la troisième levée hebdomadaire dont bénéficiaient les immeubles locatifs et les habitations situées en-dessous des voies de chemin de fer était davantage un privilège qu'une nécessité. La preuve en est qu'aucun particulier ne s'en est plaint jusqu'à maintenant. Certains ont toutefois remarqué que les encombrants - qui devraient normalement être déposés à l'espace de récupération des Chânaux, à Bellevue, mais qui, suite à un accord tacite entre les habitants et Transvoirie, la compagnie responsable du transport des déchets, étaient officieusement débarassés les mercredis - s'accumulaient près des poubelles. C'est un moindre mal lorsque l'on sait que, grâce à cette réduction du nombre de levées, la commune économise 30'000 francs par année.

### Des pelures dans nos poubelles

Rappelons d'abord qu'actuellement les déchets de jardin peuvent être déposés dans les bennes sises au parking Lachenal, tandis que les déchets provenant des repas quotidiens - soit les pelures de fruits ou de légumes, les coquilles d'œufs ou autres restes - finissent encore dans la poubelle noire. Et pour cause, la question de la récupération du compost de cuisine n'étant guère éloignée des thématiques abordées

pour le ramassage des ordures ménagères. En effet, l'élément sensible de la mise en place d'un système de tri du compost de cuisine est encore une fois son coût. Les lourdes infrastructures nécessaires à la récupération de ce déchet vert, ainsi que le caractère excentré de notre commune et la nécessité d'investir dans la communication pour la réussite d'une telle entre-

## Je jette, tu jettes, il jette...

prise ont ainsi dissuadé les autorités d'offrir des petites poubelles vertes aux cuisines versoisiennes. Cette décision a dû être motivée auprès du canton, qui avait prévu dans son plan de gestion des déchets une amélioration du taux de recyclage passant par la récupération du compost de cuisine. Selon M. Sanguinetti, adjoint au chef de service de la voirie, le jeu n'en valait pas la chandelle. Les déchets organiques auraient effectivement dû être transportés jusqu'à Bernex et les odeurs dégagées par la putréfaction des aliments auraient demandé un ramassage très régulier. Ce dernier doute également qu'avec les moyens financiers qui auraient pu être investis dans la communication le compostage ait remporté un franc succès. Il cite à titre d'exemple la commune de Chêne-Bougeries, qui compte un peu plus de dix mille habitants et a instauré un tel système de tri, mais qui se retrouve avec un résultat plutôt décevant: moins de 50 tonnes ramassées sur une année. Le responsable communal regrette d'ailleurs qu'aucune étude n'ait permis de définir le profil du trieur, mais cette donnée reste dure à définir, car les personnes changent

leurs habitudes de tri selon leur âge. Dans ces conditions, il est difficile d'installer un plan de propagande ciblé et efficace, et en la matière, M. Sanguinetti en est persuadé, «il faut prendre son bâton de pèlerin pour avoir des résultats sur le long terme». Il rappelle également les trois piliers du développement durable qui sont l'écologie, l'économie et le social. Dans le cas de la mise en place du récupération des déchets de cuisine, l'économie aurait été fortement négligée, mettant en péril l'entreprise sur le long terme.

### Vers une harmonie des points de recyclage?

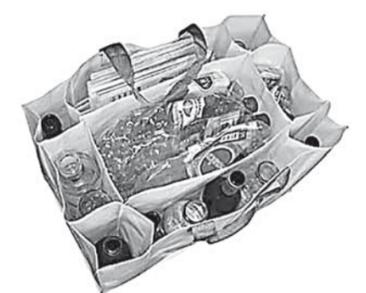
Idéalement, M. Sanguinetti l'admet, la commune devrait proposer des points de recyclage identiques, invitant à la récupération des mêmes matériaux. L'avantage d'une homogénéité de ces lieux serait dans les habitudes qui pourraient s'établir chez les habitants et dans la possibilité de communiquer un message clair et encourageant chaque individu à récupérer globalement. Malheureusement, le prix du ramassage de l'aluminium a incité la commune à n'installer des bennes de fer blanc qu'aux points de récupération particulièrement bien situés. Les containers permettant de récolter les piles, le textile et les capsules de café ont également été rationalisés. Ce qui offre un panorama des points de récupération plutôt panaché.

### Le pedigree des Versoisiens

Mais au fait, les Versoisiens sont-ils de bons trieurs? Alors que le taux de recyclage du canton était, pour les communes, de 38,6% en 2007, Versoix ne se trouvait pas loin de la moyenne avec 37,6%. On peut toutefois argumenter, à la décharge des habitants, que le compostage n'est pas possible sur la commune. Par contre, ces derniers peuvent se targuer d'amener légèrement moins que la moyenne des déchets à l'usine d'incinération, la commune comptant 269,7 tonnes de déchets incinérés par habitant sur l'année 2007 contre une moyenne de 274 tonnes. Cependant, il est toujours possible de faire mieux, et c'est ce que souhaite M. Sanguinetti, qui rappelle que Genève est une exception car on n'y applique pas le principe du pollueur-payeur, soit la majoration du prix des sacs poubelles. Cette donnée explique le retard qu'accuse le canton dans son taux de recyclage. Pour l'instant, le citoyen genevois n'a donc aucun intérêt financier à alléger son sac poubelle. On ose pourtant espérer qu'en ces périodes troubles pour notre planète le porte-monnaie ne soit pas seul à convaincre.

Lisa Mazzone

Sakari



**A Bellevue Pizzeria**  
**BELLAVISTA**  
Ouvert 7/7 jours  
Cuisine non-stop  
Plats et Kebab à emporter  
341, rte de Lausanne-1293 Bellevue  
Tél: 022 774 32 92